

03.03.2025 - 08:19 Uhr

Caritas met en garde : la baisse du taux d'intérêt de référence n'entraînera pas une baisse des loyers / De nombreux ménages luttent encore contre les coûts élevés du logement



Lucerne (ots) -

La Confédération a annoncé aujourd'hui la baisse du taux d'intérêt de référence. Le coût des logements reste néanmoins une cause importante de détresse financière, voire de pauvreté. Lors des consultations sociales de Caritas, les problèmes liés au logement sont de plus en plus souvent au centre des préoccupations.

Les personnes à la recherche d'un nouveau logement doivent s'attendre à des coûts élevés à long terme. La baisse du taux d'intérêt de référence n'a aucune influence sur les loyers. Pour les baux existants, il existe dans certains cas un droit à une réduction de loyer de 3 %. Mais selon les estimations de la Banque cantonale de Zurich, seul un tiers des locataires en profitera, et nombre d'entre eux devront se battre pour l'obtenir. Si l'on tient compte du fait que le taux de référence a augmenté, en deux paliers successifs, de 0,5 % en 2023, il est évident que " la réduction actuelle de 0,25 % ne suffit pas pour parler d'une détente générale sur le marché du logement ", indique Aline Masé, responsable du Service Politique sociale à Caritas Suisse.

Les préoccupations évoquées lors des consultations sociales de Caritas confirment que la crise du logement place de plus en plus de personnes à faible budget dans des situations de détresse critiques. " Les problèmes liés au

logement figurent depuis longtemps en tête de la liste des préoccupations des personnes touchées par la pauvreté ", poursuit Aline Masé. Dans certaines régions, les consultations concernant le logement ne font qu'augmenter auprès de Caritas.

Les personnes qui reçoivent un avis d'expulsion en raison de travaux de rénovation ou qui doivent chercher un nouveau logement à cause de la hausse des loyers ont particulièrement besoin d'aide. Les logements bon marché sont une denrée rare. " Pour les ménages à bas salaires, il ne reste souvent comme option que des logements trop petits, insalubres ou bruyants, situés en périphérie ", rappelle Aline Masé. Certaines personnes échouent même dans leur recherche et restent sans logement. Elles doivent être hébergées chez des parents ou des amis.

Les consultations auprès de Caritas montrent aussi que les personnes qui n'ont pas beaucoup de moyens doivent très souvent vivre dans des logements dont le loyer dépasse leur budget. Par conséquent, elles sont contraintes d'économiser sur d'autres choses, par exemple la nourriture, les vêtements ou la santé. Et en 2025, ces ménages devront également faire face à la troisième augmentation conséquente et consécutive des primes d'assurance maladie. " Ils doivent choisir quelles factures payer ", explique Aline Masé. " Certains s'endettent pour pouvoir payer leur loyer. "

Du point de vue de Caritas, il est nécessaire que les réductions de loyer dues à la baisse du taux d'intérêt de référence soient accordées rapidement et sans complications bureaucratiques. Parallèlement, il faut apporter un soutien ciblé et immédiat à toutes les personnes qui ne bénéficient pas d'un allègement de leur loyer et qui souffrent de plus en plus du coût du logement. Les aides au logement sont un bon moyen d'y parvenir. Mais pour faire face à la crise du logement sur le long terme, les cantons et les communes doivent aussi investir d'urgence dans des logements abordables et dans une densification socialement acceptable.

Contact:

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Fabrice Boulé, responsable de la communication pour la Suisse romande, par téléphone au 041 419 23 36 ou par e-mail à l'adresse medias@caritas.ch

Medieninhalte



Le taux d'intérêt de référence baisse, mais cela ne se traduit pas par une réduction conséquente des loyers pour la plupart des locataires. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100929284> abgerufen werden.